

Questions orales

ment fournira à la SRC un financement stable, établi sur plusieurs années. Cessera-t-il d'abandonner sa responsabilité et prendra-t-il la défense de Radio-Canada?

L'hon. Gerry Weiner (secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)): Monsieur le Président, nous sommes nombreux à prendre la défense de Radio-Canada, nous tous qui avons appris à respecter et à apprécier le travail qu'elle accomplit. Elle a effectivement reçu plus d'argent, et non moins, et cela constamment depuis 1985.

On voudra peut-être réfléchir au fait qu'il y a certainement beaucoup de fonds publics qui entrent dans la production de certaines des émissions que Radio-Canada diffuse dans ses stations. Il ne faudrait pas oublier que d'autres organismes comme Téléfilm et l'Office national du film sont à l'oeuvre dans le secteur, et que d'autres fonds publics y sont investis par d'autres paliers de gouvernement.

Radio-Canada a certes toujours pu compter sur une très importante contribution publique.

* * *

LA COMMISSION BÉLANGER-CAMPEAU

M. David Dingwall (Cape Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Les Canadiens veulent désespérément que notre premier ministre dise la même chose dans les deux langues officielles et dans toutes les régions du Canada.

Le premier ministre pourrait-il dire aux Canadiens pourquoi il a laissé son représentant à la Commission Bélanger-Campeau s'abstenir lors de ce vote très important sur ce rapport extrêmement important? Pourquoi n'a-t-il pas profité de l'occasion pour montrer non seulement au Québec, mais également à tout le Canada qu'il sait faire preuve de jugement?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je sais qu'il incombe à l'opposition de marquer le plus de points possible sur le plan politique, mais je pense que les Canadiens auraient préféré qu'elle évite de se lancer dans des attaques méprisables au détriment de l'unité nationale.

J'ai déjà expliqué aux collègues du député qu'il y a eu un certain nombre de votes. Pour ce qui est du vote en question, c'est tard dans la soirée ou tôt dans la matinée que les membres de la commission ont eu à décider si oui

ou non la souveraineté constituait la voie à suivre pour le Québec et à ce moment-là, quelque 17 membres, notamment M. Hogue, ont voté contre la proposition. Les intéressés ont ainsi bien montré qu'ils étaient attachés au Canada et qu'ils souhaitaient maintenir l'unité du pays.

Étant donné que M. Hogue est le seul membre de la commission à représenter le gouvernement fédéral qui a un rôle essentiel à jouer dans les négociations pertinentes, il est important qu'il n'approuve pas ni ne dénigre le travail de ceux avec lesquels il devra discuter. C'est la raison tout à fait légitime pour laquelle M. Hogue a pris un engagement très ferme envers l'unité du pays, mais il a décidé, sur le plan de la procédure, qu'il ne voulait pas se prononcer sur le document en question qui vient du gouvernement du Québec, car nous serons appelés à entamer les pourparlers nécessaires.

M. David Dingwall (Cape Breton—Richmond—Est): Manifestement, monsieur le Président, le premier ministre essaie de gagner sur les deux tableaux.

Par votre entremise, monsieur le Président, je voudrais demander au premier ministre pourquoi il n'a pas profité de l'occasion pour montrer au Québec et à tout le Canada, qu'il sait faire preuve d'initiative. Pour quelles raisons n'a-t-il pas assumé ses responsabilités envers les Canadiens de tout le pays? Pourquoi a-t-il refusé de demander à son représentant de se prononcer contre ce rapport ou est-ce parce que le ministre de l'Industrie. . .

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je tiens à rappeler à mon collègue que la meilleure façon pour moi de faire preuve d'initiative au Québec, en tant que chef du Parti progressiste-conservateur et du gouvernement, consistait à me présenter au Québec lors des dernières élections, afin d'être élu par les Québécois pour les représenter à la Chambre des communes.

Des voix: Bravo!

* * *

• (1450)

LE PROJET DE LOI C-80

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Justice.

Aujourd'hui, nous avons présenté au Parlement 25 boîtes de pétitions organisées par les étudiants de l'École Polytechnique de Montréal. Plus de 500 000 pétitionnaires demandent au gouvernement d'adopter sans tarder